



ACTION HUMAINE

**POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE
AU SENEGAL**

B.P.21395 DAKAR-PONTY / SENEGAL / Tél: 33 824 52 83 / 77 633 04 76.

E-mail: ahdis2@orange.sn

DÉCLARATION

La tension actuelle au Sénégal est symptomatique de la frustration d'une jeunesse contre les mesures restrictives du Gouvernement

(Dakar, le 06 mars 2021) – Action humaine pour le développement intégré au Sénégal (AHDIS) a suivi avec un grand intérêt la déclaration faite le vendredi 05 mars 2021 par le Ministre de l'Intérieur au nom du Gouvernement. C'est ainsi que nous avons appris avec satisfaction dans son message que les autorités sénégalaises vont vers un assouplissement des mesures de restriction des déplacements des populations qui malheureusement n'ont pas eu les effets escomptés.

Aussi saluons-nous l'appel au calme lancé par le Gouvernement face à la montée des violences notées ces derniers jours, pour une concentration de nos efforts dans la campagne de vaccination contre la COVID-19, en vue d'arrêter la progression de cette pandémie.

Cet appel rejoint notre dernière déclaration publiée le 12 février 2021, et par laquelle Action pour développement intégré au Sénégal (AHDIS) sonnait l'alerte face à la crise sanitaire causée par la COVID-19 qui était en passe d'être ensevelie sous une histoire de mœurs mettant aux prises deux compatriotes, au point de diviser le pays en deux camps. Au vu de la situation actuelle du pays, marquée par une montée de la violence entraînant des pertes en vies humaines, des pillages d'unités économiques (supermarchés, stations d'essence, institutions financières, ...) ou la destruction d'infrastructures socio-économiques de base et de biens privés, nous sommes au regret de constater que nos craintes s'avèrent justes.

AHDIS s'incline devant la mémoire des personnes décédées consécutivement à cette tension sociale et présente ses condoléances attristées aux familles éplorées. Nous exprimons également toute notre compassion à toutes les autres victimes de ces violences que nous condamnons fermement car le Sénégal souffre déjà assez face à une situation socio-économique asphyxiante depuis bien des années, rendue encore plus difficile par la pandémie de la COVID-19.

En effet, une analyse des manifestations et des cibles majoritairement attaquées, en l'occurrence les unités économiques pourvoyeuses d'aliments ou d'argent, nous permet d'affirmer que l'« affaire Ousmane Sonko contre Adjil Sarr » est en fait l'élément déclencheur d'un désir d'assouvissement de besoins primaires d'une population appauvrie par les mesures de restriction des déplacements face à la persistance de la pandémie COVID-19. Certaines de ces restrictions, comme le couvre-feu nocturne, ont drastiquement réduit les capacités de génération de revenus des ménages pauvres. C'est le cas des vendeuses de bouillie de mil et de couscous ; les gérants de « tangana » ; les vendeurs de poissons et de légumes du soir ; les marchands ambulants qui quittent les environs du centre-ville de Dakar pour se précipiter aux environs de 20H dans des banlieues comme Keur Massar, dans l'espoir de vendre leurs produits à des fonctionnaires et agents du privé revenant de leur lieu de travail avec quelques billets à dépenser avant de rejoindre leur domicile.

Bref, toute une économie de subsistance s'est écroulée depuis la prise de ces mesures, laissant sur le carreau des populations de Dakar et de sa banlieue rongées par la pauvreté, voire la faim, et qui n'hésitent pas à sauter sur des occasions comme les manifestations en cours depuis le 03 mars, pour trouver de quoi manger ou de l'argent. Ces expressions coléreuses sont en fait de véritables émeutes de la faim et non une affaire politico-judiciaire.

Compte tenu de cette situation, AHDIS lance un appel à l'endroit de :

- des forces politiques de tous bords et de la société civile militante ainsi que de la presse nationale et étrangère pour un débat utile et serein, une communication axée sur le retour au calme ;
- du mouvement syndical, de l'association des Imams et Oulémas, de la Conférence épiscopale des Evêques du Sénégal ainsi que du secteur privé national et étranger pour une large coalition pour la paix et la stabilité nationale ;
- du Gouvernement pour une lecture sereine de la tension actuelle qui à nos yeux est symptomatique d'une frustration généralisée d'une jeunesse pauvre et en quête d'un avenir meilleur. Pour ce faire, il doit réorienter ses politiques économiques et sociales, en s'alliant avec des structures plus proches des populations comme les dahiras

et les ASC, en vue de leur donner une vocation d'appui à la promotion de notre jeunesse à travers des projets porteurs.

Pour AHDIS,

Le Président du Conseil d'administration

Amacodou DIOUF

Tél. 77 633 04 76

A propos de AHDIS :

Depuis sa création le 15 Octobre 1988, AHDIS s'est fixée comme mission de contribuer au développement économique et social du Sénégal par la mise en place de programmes conçus avec les communautés de base.

Elle est membre du Conseil mondial de l'eau (CME), du Conseil international de l'action sociale (CIAS) et de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).